

Texte 1

Publié le 26 janvier 2023
Par Vincent Brousseau-Pouliot
La Presse

Mettre fin à l'obsession du bulletin chiffré

Seriez-vous vraiment meilleur au boulot si votre patron notait votre travail en pourcentage toutes les semaines et comparait sans cesse vos notes à celles de vos collègues ?

Vous seriez tenté d'obtenir des résultats à court terme, de prendre moins de risques, et l'ambiance pourrait s'alourdir. C'est pour ça que les patrons ne vous épient pas continuellement avec leur calepin de notes.

C'est pourtant ce qu'on fait à l'école avec nos enfants dès la première année du primaire, à 6 ans.

Depuis 2012, tous les enfants québécois ont des bulletins chiffrés au primaire et au secondaire. Ce système d'évaluation clair est apprécié des parents.

La semaine dernière, la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement (FQDE) a demandé au gouvernement Legault de faire ce que la plupart des experts recommandent : mettre fin aux bulletins chiffrés. Ils aimeraient passer à des bulletins où on évalue davantage les compétences.

Le nouveau ministre de l'Éducation Bernard Drainville a vite mis fin au débat. « Les bulletins chiffrés et les moyennes de groupes sont là pour rester. [...] Je n'ai pas le goût de rouvrir ce débat-là », a-t-il dit.

Dommage ! On aurait intérêt à remettre en question notre obsession des bulletins chiffrés, particulièrement à l'école primaire.

On entend déjà certaines personnes hurler leur indignation devant cette proposition. On ne vit pas dans une société de Calinours ! On ne doit pas surprotéger nos enfants !

On se calme.

En Finlande, les enfants n'ont pas de bulletins chiffrés avant 13 ans. Les jeunes Finlandais sont évalués par une série de critères rigoureux, et ce pays nordique a l'un des meilleurs systèmes d'éducation au monde (4^e en lecture, 13^e en maths, 5^e en sciences, des résultats comparables au Canada et au Québec).

Le Conseil supérieur de l'éducation (CSE), les associations de directeurs d'écoles, des experts universitaires (Isabelle Nizet à Sherbrooke, André-Sébastien Aubin à l'UQAM) arrivent sensiblement tous à la même conclusion : on évalue trop et mal nos élèves au Québec¹. Le système « nourrit un rapport malsain à l'erreur », selon le CSE. Les profs sont obligés de consacrer trop de temps à la préparation des examens. Jusqu'à 30 % du temps en classe, selon certains acteurs du milieu.

Depuis 2018, le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) demande donc de revoir notre système d'évaluation, un avis que le gouvernement Legault ignore. On souhaite que la CAQ change d'idée et fasse une réforme du mode d'évaluation. Même si c'est politiquement sensible.

Dans toute réforme, le plus important est de réduire le temps et l'importance consacrés aux examens et aux bulletins. Si on évalue sans cesse, il y a moins de temps pour apprendre. L'évaluation doit être au service de l'apprentissage, et non l'inverse.

Pendant la pandémie, Québec a fait passer la formule de trois à deux bulletins par an. Il y a aussi une communication non chiffrée aux parents à l'automne (un bulletin non chiffré). On devrait revenir à la formule de deux bulletins et une communication à l'automne.

On doit aussi avoir une réflexion nationale, avec des experts, pour remplacer les bulletins chiffrés au primaire.

Attention : ça ne veut pas dire la fin des évaluations. Au lieu que votre enfant ait 61 % en maths et 75 % en français, le bulletin pourrait vous dire dans chaque matière quelles compétences votre enfant maîtrise très bien, bien ou pas du tout. Par exemple, on pourrait revenir au bulletin par notes (ex. : A pour « excellente maîtrise », B pour « maîtrise bien », C pour « en voie de maîtriser », D pour « ne maîtrise pas »).

Un tel système est moins stigmatisant pour les enfants avec des difficultés à l'école. Il est aussi clair pour les parents, qui savent s'il y a un problème, et quelle en est la nature exactement.

Toute réforme doit respecter ces deux objectifs centraux. On doit donner plus d'informations aux parents, pas moins.

Au primaire, où la confiance des enfants est plus fragile, il serait particulièrement opportun de revenir au bulletin par lettres. Ça nous apparaît moins essentiel au secondaire, mais attendons de voir ce que les experts ont à dire.

Les notes chiffrées ne disparaîtraient pas complètement : on les garderait pour les examens ministériels au primaire et au secondaire.

Procéder à une telle réforme demande du courage politique, vu la popularité du bulletin chiffré.

C'est plus simple pour le ministre Bernard Drainville de défendre le statu quo.

Ça ne veut pas dire les bulletins chiffrés sont toujours la meilleure option pour évaluer nos enfants à partir de 6 ans.

- [1. Consultez le rapport du Conseil supérieur de l'éducation « Évaluer pour que ça compte vraiment »](#)
- [2. Qu'en pensez-vous? Exprimez votre opinion](#)

Texte 2

RÉMI NADEAU
Samedi, 21 janvier 2023
Journal de Montréal

Pourquoi avoir peur du bulletin chiffré ?

Les bras me tombent chaque fois que des intervenants du monde scolaire réclament l'abandon des bulletins chiffrés à l'école. Les élèves et leurs parents doivent savoir où ils se situent dans leur acquisition de connaissances pour corriger les lacunes.

Le débat revient périodiquement depuis des années. En 2019, le Conseil supérieur de l'éducation plaiddait pour la fin de la «logique de concurrence». La présidente, Maryse Lassonde, à l'époque, recommandait de ne plus faire de moyennes de groupe « parce que ça n'apprend strictement rien à l'élève ».

Cette année, ce sont des associations de directions d'écoles qui sont revenues à la charge, claironnant que ce devrait être «la priorité de l'heure».

Quoi ? La priorité, ce ne serait pas de donner les moyens aux enseignants de faire progresser les jeunes ? De créer les meilleures conditions pour inciter les élèves au dépassement ? Pourquoi avoir peur des bulletins avec une note précise ?

Ce chiffre décerné à l'élève est parfois le résultat d'un effort insuffisant ou d'un manque d'attention. Il le forcera à faire mieux. Les profs pourraient aussi signaler dans le bulletin un aspect à améliorer, en plus de la note. L'un n'empêche pas l'autre, au contraire. Ainsi, s'il ne l'a pas réalisé lui-même, le jeune saura ce sur

quoi il doit travailler davantage. Ses parents pourront également songer à des moyens de l'accompagner et de lui fournir de l'aide dans cette discipline. Avec les notes, ils peuvent observer une progression ou un déclin qui commande des actions.

Saine concurrence

Puis il n'y a rien de mal à ce qu'un adolescent puisse se comparer à ses collègues de classe. Chercher à le préserver de toute possible anxiété en milieu scolaire est la meilleure façon de le rendre plus vulnérable et fragile une fois lancé sur le marché du travail. Parce que c'est la vie. Tout n'est pas facile. Il y a des obstacles. La concurrence est vive.

Pour forger le caractère des individus, il n'y a rien de mieux que se relever après un échec. Il faut pouvoir comprendre ses erreurs. Travailler fort. Les surmonter.

Dans certaines écoles secondaires, des professeurs ont choisi de ne plus imposer d'exposés oraux devant toute la classe. Ils préfèrent que les jeunes s'expriment en sous-groupes de quatre ou cinq élèves, pour que ce soit moins intimidant--. Est-ce qu'on leur rend vraiment service ?

Trop vieux jeu ?

Je me rappelle un prof de math, au secondaire, qui lisait les noms des jeunes avec leur note, après les examens, en ordre décroissant. Cet enseignant serait

sûrement cloué au pilori aujourd'hui. Pourtant, il n'y avait rien de méchant ou de hargneux dans sa démarche. C'était une façon de donner une tape dans le dos à ceux qui avaient réussi, et de faire prendre conscience aux autres qu'il y avait moyen de mieux faire. Est-ce qu'un jour, ce sera devenu trop vieux jeu de valoriser l'effort? Le succès?

Heureusement, informé du nouvel assaut en faveur du retrait des bulletins chiffrés, le ministre de l'Éducation, Bernard--- Drainville, tout comme Jean-François Roberge avant lui, n'a pas bronché. «Les bulletins chiffrés et les moyennes de groupes sont là pour rester», a-t-il rapidement tranché mercredi.

Merci, monsieur le ministre...

Questionnaire

Cerner le contenu

1. Pour chacun des textes, reformulez **dans vos mots** la thèse exprimée par l'auteur et les arguments utilisés. Chaque argument doit être appuyé d'au moins une justification issue du texte.

Assurez-vous de relever tous les arguments mettant en évidence les principaux enjeux de ce sujet controversé.

Texte 1

Opinion de l'auteur

Arguments



Justifications

Arguments (suite)	→	Justifications (suite)

Texte 2

Opinion de l'auteure

Arguments	Justifications

Arguments (suite)	Justifications (suite)

Interpréter les textes

2. Pour le 1^{er} texte

a) dégagez avec précision l'intention de communication de l'auteur (e)

b) dites comment l'argumentation développée et le ton adopté servent cette intention. Justifiez votre réponse en vous appuyant sur des éléments du texte.

Pour le 2^e texte

a) dégagéz avec précision l'intention de communication de l'auteur (e).

b) dites comment l'argumentation développée et le ton adopté servent cette intention. Justifiez votre réponse en vous appuyant sur des éléments du texte.

Réagir au texte

3. La lecture des deux textes vous a permis de vous informer sur le sujet et de vous forger une opinion.

Exprimez maintenant votre réaction aux textes. Vous devez justifier vos propos en vous appuyant sur vos connaissances, vos champs d'intérêt, vos expériences, vos repères culturels ou vos valeurs **et** sur des éléments issus des textes.